
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

**La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #918-24
concernant la gestion contractuelle**

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	4 mars 2024
Dépôt	4 mars 2024
Adoption	2 avril 2024
Entrée en vigueur	8 avril 2024

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 8^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2024.



Caroline Aubertin
Directrice générale et greffière-trésorière